

Le collège de Fleury-sur-Orne a changé de siècle

Cinquième volet de notre dossier sur les élections départementales des 20 et 27 juin. Les innovations, dont a profité le collège Stephen-Hawking, vont guider le Département pour rénover d'autres collèges.

Un collège laboratoire

Le collège Stephen-Hawking de Fleury-sur-Orne a rejoint les établissements « pilotes », dont le Département entend s'inspirer dans son projet de rénovation et de modernisation des collèges (lire ci-dessous). Baptisés « collèges lab' », ces établissements vont au-delà du projet « e-collège » qui verra, dès la rentrée prochaine, l'ensemble des collèges publics du Calvados équipés en matériel informatique.

L'expérience « collège lab' » consiste « **à tester les nouveaux types d'usages de scénarios pédagogiques innovantes que permet la combinaison d'équipements numériques mobiles, de mobiliers modulables et d'une pédagogie active et collaborative** », définit le département du Calvados.

Entamée en 2018, la rénovation du collège Hawking (7 millions d'euros) s'est achevée en 2020. En changeant de nom (il s'appelait auparavant Marcel-Pagnol), l'établissement, construit en 1973, a aussi changé d'époque.

Du matériel innovant

Afin de favoriser la mobilité et l'interaction, 100 tablettes et trois vidéoprojecteurs ont été attribués à l'établissement. Un espace web radio et un local web TV ont été aménagés.

Grâce à ces outils, « **les approches pédagogiques ont évolué** », assurent Julia Cotentin, professeure d'anglais et sa collègue Géraldine Coquet, professeure d'histoire-géographie. « **En utilisant du matériel qui leur est familier, les élèves ont gagné en assurance et en motivation, assurent les enseignantes. L'estime de soi a été renforcée.** »

Des enseignants conquis

L'arrivée des nouvelles technologies dans les salles de classe a nécessité, de la part des enseignants, une formation technique, mais aussi une adaptation de leurs méthodes d'enseignement. « **Nous avons été amenés à revoir nos pratiques** », admet Julia Cotentin.

Mais pour la très grande majorité des équipes pédagogiques, les bienfaits sont évidents. « **L'accès aux ressources qu'offre l'informatique confère à certains élèves une autonomie qui nous permet d'être plus présents aux côtés de ceux qui sont en difficulté.** »

Le rapport professeur élève a également changé : « **Il n'est plus « descendant ». L'élève se sent davantage « acteur » de son enseignement et nous l'accompagnons dans son cheminement.** »

Un environnement adapté

Au collège Hawking, plusieurs salles ont bénéficié d'aménagements spécifiques et de matériels adaptés aux enseignements numériques : sièges mobiles, tables à géométrie variable, murs d'écriture... favorisent « **une pédagogie interactive et dynamique** », affirme la principale du collège, Lore Verrier.

Les espaces « **informels** » font aussi l'objet de modernisation. « **Au collège, chaque lieu de vie participe à l'apprentissage** », assure la cheffe d'établissement. Ainsi, des couleurs apaisantes ont recouvert les murs du bâtiment et des sièges confortables vont prochainement être installés dans les couloirs.

Et pour que les investissements correspondent aux aspirations des élèves, ces derniers ont été associés aux réflexions. « **Ainsi, constate Lore Verrier, les jeunes se sentent ici comme chez eux et sont très respectueux d'un environnement qu'ils ont participé à concevoir.** »

Une collaboration étroite avec le Département

Si le Département délie les cordons de la bourse, « **il n'impose rien**, indique Lore Verrier. **En tant que « collège lab'», nous avons carte blanche pour mener certaines expériences, sans avoir la crainte d'échouer.** »

Les bonnes idées seront reprises par d'autres établissements. Les autres seront améliorées ou abandonnées.

Le Département gère 58 collèges publics

Entretien

Nadia Mahcer, directrice adjointe du service Éducation culture jeunesse au conseil départemental.

Depuis quand les départements sont-ils en charge des collèges ?

La première décentralisation, en 1986, concernait le bâti. En 2004, les personnels (hors Éducation nationale) ont été transférés, puis l'informatique en 2013. Le département du Calvados gère 58 collèges publics et 19 collèges privés. N'étant pas propriétaire de ces derniers, il ne participe qu'à une partie des dépenses en fonctionnement et investissement. Ces établissements accueillent 26 243 élèves pour le public et 7 621 pour le privé.

Ces six dernières années, le Département a consacré un budget global de 103 millions d'euros aux collèges, auquel il faut ajouter 37 millions d'euros de fonctionnement chaque année. Au cours de cette période, 20 collèges publics ont été rénovés.

Qu'est-ce que le « e-collège » ?

C'est un projet de l'État qui consiste à développer la mobilité et la modularité dans les établissements, grâce aux outils du numérique (tablettes tactiles, web radio, web TV, imprimante 3D, vidéoprojecteur interactif...) L'objectif étant de favoriser des apprentissages innovants et de renforcer l'autonomie des élèves.

Depuis l'appel à projet lancé en 2019, 20 collèges du département ont été labellisés.

À la rentrée prochaine, les 58 collèges publics le seront. Cet investissement représente un budget de 2 millions d'euros.

Et le « collège lab' » ?

En prolongement du « e-collège », le « collège lab' » va au-delà des dotations en équipements informatiques. Nous demandons à ces établissements de mener des expériences en lien avec les nouvelles technologies, afin de définir les contours du collège de demain, dans toutes ses dimensions.

Après les collèges des Douits à Falaise, Guillemot à Mondeville et Cingal à Bretteville-sur-Laize, quatre nouveaux collèges sont en cours d'expérimentation. Le collège Hawking travaille sur l'aménagement des espaces non pédagogiques, le collège Monod à Caen planche sur de nouveaux usages du hall, le collège Val de Souleuvre, à Souleuvre-en-Bocage, teste une restauration connectée pour éviter le gaspillage et le collège Charles-Lemaître aux Monts-d'Aunay souhaite augmenter l'ambition de ses élèves en proposant une plus grande ouverture au monde, grâce aux outils numériques.

Jean-Philippe GAUTIER.



Le mobilier permet aux élèves de former des groupes de travail pendant les cours. Ouest-France



Nadia Mahcer, directrice adjointe du service Éducation culture jeunesse au conseil départemental. Ouest-France